

Michel DELPRAT
89700 TONNERRE

République Française — Département de l'Yonne

2e Circonscription : AVALLON - TONNERRE - SAINT-FLORENTIN

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

du 14 Juin 1981

Electrices, Electeurs,

Vous allez devoir, le 14 juin, choisir votre Député. Ce choix, vous le ferez comme des hommes et des femmes responsables que vous êtes.

L'Assemblée Nationale, vous le savez, détient le pouvoir législatif. Sous la 5e République, si elle n'a pas l'initiative des lois, aucune loi, cependant, ne peut être votée sans qu'une majorité ne l'accepte et le choix des ministres du gouvernement, très naturellement, en sera le reflet.

Le problème est simple, **les Françaises et les Français,** le 10 mai dernier, ont changé de Président et je respecte ce verdict. **Veulent-ils, vraiment, changer de Société ?**

Car, c'est là, **le véritable enjeu des Elections Législatives du 14 juin.** Seule l'Assemblée peut ou ne peut pas cautionner un certain nombre d'options fondamentales.

Je pense que, la plupart d'entre vous, comme moi, préfèrent une société de Liberté, de Volonté et de Responsabilité. Il faut « essayer de soumettre les circonstances et non s'y soumettre ». Une civilisation ne se sauve que par la Volonté. Il faut donc donner à la France un Nouvel Elan, et cet Elan doit s'ordonner dans 3 grandes directions :

I — **Une volonté de vivre**

grâce à une politique de défense lucide et ferme, l'effort militaire national n'est pas suffisant s'il ne s'appuie pas sur l'esprit de résistance de tous, le sens du bien commun et la connaissance des valeurs et des traditions qui font de la France une Société libre où l'histoire et l'instruction civique auront la place qu'ils méritent,

par une politique familiale généreuse et cohérente qui rende confiance aux familles et établisse un véritable statut de la Mère, respectant en priorité son rôle éducatif et lui permettant de choisir l'école qu'elle souhaite pour ses enfants.

II — **une volonté d'être Responsable**

que l'Etat exerce ses vraies responsabilités et non pas celles qui relèvent de l'initiative privée. Il ne faut pas mélanger pouvoir économique et pouvoir politique,

l'entreprise, au sens noble du mot, doit être réhabilitée, encouragée ; il faut lui faire confiance, en lui laissant les moyens de se développer et donc, de créer des emplois, en n'intervenant que pour stimuler et contrôler, non pour entraver ou remplacer. Dans la crise que nous vivons, la priorité est la lutte contre le chômage, mais n'oublions pas qu'elle dépend surtout de la santé de nos usines.

III — **une Volonté d'être solidaires**

que les hommes le soient dans leur travail en respectant la liberté d'autrui et la dignité de chacun. Une juste rémunération des services rendus est nécessaire, mais il faut que l'ouvrier ou l'employé se sente considéré, informé et intéressé,

que les citoyens le soient dans l'Etat en garantissant la sécurité des personnes et des biens, en refusant une Société d'Assistance et en développant le sens de la responsabilité, ainsi reviendrons-nous à une Société plus fraternelle mais sans démagogie, une Société où l'on parle de devoir autant que de droit, notamment dans l'éducation que l'on donne à nos enfants,

que les Nations le soient entre elles, ceci en développant la construction européenne et en se montrant solidaire des Peuples du tiers monde et d'abord ceux qui ont avec nous des liens historiques et dont nous avons été responsables.

Electrices, Electeurs, j'ai pendant 3 ans siégé à l'Assemblée Nationale. Je n'ai pas, bien entendu, réussi tout ce que j'ai entrepris. Mais j'ai conscience d'avoir, tant à Paris que parmi vous, travaillé avec constance et sérieux et manifesté, jour après jour, cet élan de volonté. Si vous me faites à nouveau confiance, et je vous demande instamment de le faire massivement dès le premier tour, soyez certains que je ne faillirai pas, ma rigueur sera au service de l'espérance et non de l'illusion.

Michel DELPRAT

Député sortant

Candidat de l'Union pour la Nouvelle Majorité

Indépendant C.N.I.P.



Suppléant :

Claude MOREAU

Cadre d'Entreprise

R. P. R.

IMP. JEAN FERRÉ – 89700 TONNERRE